

## DEPARTEMENT DU CHER

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VALLENAY**

**Séance du mardi 3 juin 2025**

Nombre de Conseillers : 13  
Afférents au Conseil : 13  
Présents : 07  
Votants : 08

Date de la convocation :  
26 mai 2025

Date d'affichage :  
27 mai 2025

**Présents :** Mesdames Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Christelle JOIE, Messieurs Philippe ANDRIAU, Michel CANTENEUR, William TAILLANDIER.

**Excusés avec pouvoir :** Caroline ARTHU pouvoir à Cathy BATISTE.

**Excusés sans pouvoir :** Jean-Michel CAREL, Julien JOURDAINE, Stéphane PETIT, Katia DUSSAPIN, Caroline LALEVÉE LESAGE.

**Secrétaire de séance :** William TAILLANDIER.

**DELIBERATION N° 2025-32**

**OBJET :** Choix du bureau d'étude pour la faisabilité géothermie dans le cadre du projet de transformation d'une ancienne chapelle en restaurant scolaire.

Vu la délibération n°2024-15 en date du 12 avril 2024 sur la Mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage relative à l'opération de la transformation de l'ancienne chapelle de Bigny en cantine scolaire et salle des fêtes et création d'une chaufferie collective et de son réseau de chaleur avec l'Agence Cher Ingénierie des Territoires ;

Vu la délibération n°2025-14 en date du 28 janvier 2025 sur l'étude de faisabilité en géothermie ;

Vu les candidatures des entreprises qui ont répondu :

Société CDC Conseil 29 rue des martyrs 37300 Joué les tours  
Société BSE 6 Allée Louis Charles et Henry Geay 87280 Limoges  
Société CEBI 10 rue des maltotiers 45000 Orléans

Vu le rapport d'analyse des candidatures et des offres du pouvoir adjudicateur par l'Agence Cher Ingénierie des Territoires qui établit le classement suivant :

1<sup>ère</sup> position : Société BSE 6 Allée Louis Charles et Henry Geay 87280 Limoges  
2<sup>ème</sup> position : Société CEBI 10 rue des maltotiers 45000 Orléans  
3<sup>ème</sup> position : Société CDC Conseil 29 rue des martyrs 37300 Joué les tours

Madame le Maire demande à l'assemblée d'examiner le rapport et de se prononcer sur la sélection du bureau d'étude.

Vu l'exposé de Madame le Maire,

Vu le rapport d'analyse des offres dressé par l'agence Cher Ingénierie des Territoires,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

- désigne la Société BSE 6 Allée Louis Charles et Henry Geay 87280 Limoges pour accomplir l'étude de faisabilité géothermie dans le cadre du projet de transformation d'une ancienne chapelle en restaurant scolaire pour un montant de 12 807.60 € TTC,
- charge Madame le Maire d'aviser les sociétés CEBI et CDC qu'ils n'ont pas été retenus et la société BSE qu'elle est retenue ;
- autorise Madame le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier
- dit que les crédits sont inscrits au budget primitif 2025.

Pour extrait certifié conforme,  
Vallenay, le 03 juin 2025

Le secrétaire de séance  
William TAILLANDIER



Le Maire,  
Marina DUPUY

